



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18128001

Déposé / Regu le

09 AOUT 2018

au greffe du Tribunal de commerce
de la Région de Bruxelles-Capitale

N° d'entreprise : **0878 482 379**

Dénomination

(en entier) : **AGE D'OR SERVICES BRUXELLES**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale**

Adresse complète du siège : **Chaussée d'Alsemberg 869 à 1180 Uccle**

Objet de l'acte : Extrait du PV de l'AGO du 28 juin 2018 - Nomination du commissaire

5. NOMINATION DU COMMISSAIRE

Sur proposition du conseil d'administration et sur présentation du conseil d'entreprise du 21 juin 2018, l'assemblée générale, approuve à l'unanimité de nommer la scprl Christophe REMON & Co comme commissaire pour l'exercice du mandat de commissaire pour une durée de trois ans (exercice comptable 2018, 2019 et 2020).

La scprl Christophe REMON & Co a désigné Monsieur Christophe REMON, réviseur d'entreprises comme représentant pour l'exercice de ce mandat. Les émoluments du commissaire sont fixés à 5.700,00 € HTVA indexés. Le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2020.

Gossiaux Christophe
Administrateur délégué

Annexe : PV de l'AGO du 28/06/2018

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/08/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).